

MARNAY

www.marnay.fr



Bulletin municipal 2024



Le mot du Maire	page 3
Mairie	page 4
État civil	page 5
Investissements	page 6
Travaux réalisés	page 7
La vie de la commune	page 8 à 22
Les associations	page 23 à 28
Pages pratiques	page 29 à 35
Pour les enfants	page 36
Numéros utiles	page 37

Crue au pont d'Ablet 2024





Le mot du Maire



Chères Marnaysiennes, chers Marnaysiens,

Je suis heureux de partager le traditionnel bulletin dans lequel vous retrouverez notre vie communale et tous les évènements marquants de cette année 2024.

Pour commencer, je tiens à souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants. Merci d'avoir choisi notre belle commune pour y résider. Suite au dernier recensement, nous sommes actuellement 725 habitants, malgré l'invocation de «Saint Bitochon», nous avons enregistré seulement deux naissances en 2024. Je compte sur vous pour faire mieux en 2025.

Notre école compte 39 élèves, je remercie chaleureusement les enseignantes pour le travail qu'elles effectuent auprès de vos enfants. Le début de l'année 2024 a été marqué par le départ à la retraite de Christine Brimaud et l'arrivée de Caroline Sabiron, notre nouvelle ATSEM que je remercie pour son professionnalisme et sa bonne humeur. Depuis la rentrée de septembre, Maëva Martin a débuté son apprentissage en CAP AEPE (petite enfance) au sein de notre école. Je lui souhaite de s'épanouir et de réussir son projet professionnel. Nous répondons favorablement, le plus souvent possible, aux nombreuses demandes de stages sur les temps périscolaires. Nous allons aussi permettre, pour une durée de six mois, à une jeune fille en situation de handicap de travailler deux heures par jour au sein de la cantine scolaire.

Les travaux de l'église se sont finalisés par la mise en lumière de son parvis. Désormais, comme vous avez pu le constater, les travaux pour créer la liaison douce entre les lotissements et le bourg ont débutés. Vous trouverez, dans les pages de ce bulletin, toutes les explications concernant ce projet.

La fibre est accessible, pour le moment, aux habitants du bourg. Elle va continuer de se développer et sera distribuée à un plus grand nombre au cours de l'année 2025. Le site internet, www.marnay.fr, a connu une nouvelle jeunesse. N'hésitez pas à le consulter, vous y trouverez un grand nombre d'informations pratiques sur la vie de notre village. Depuis peu, il vous est possible de télécharger sur vos téléphones portables l'application « Intramuros », elle vous informe des actualités de la commune et des communes environnantes.

Je tiens à remercier les commerçants, les associations et leurs bénévoles qui apportent leur tribut au bien être des habitants et permettent, grâce à leurs manifestations, à une population plus vaste de découvrir notre village. Je suis reconnaissant envers Sophie et Camille du Relais des 4 ponts, pour leur belle contribution.

Un grand merci aussi aux agents qui œuvrent au quotidien pour le bon fonctionnement de notre commune. J'ai aussi une pensée chaleureuse pour Stéphane qui lutte contre la maladie.

Merci aux membres du conseil municipal et à mes deux adjoints sans qui rien ne serait possible !

En cette fin d'année, j'ai une pensée particulière pour les familles qui ont perdu un être cher ainsi qu'à toutes les personnes qui luttent contre la maladie.

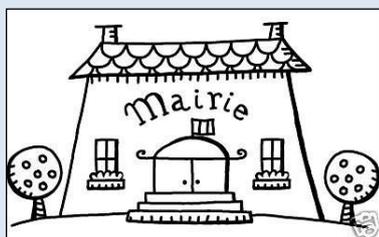
Il me reste à vous souhaiter, à tous, ainsi qu'à vos proches, de très belles fêtes de fin d'années, qu'elles vous apportent joie et bonheur en famille.

Je vous donne rendez-vous le jeudi 09 janvier 2025 à 18h30 à la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux du maire.

« La recherche de la paix et de la joie, ouvre à une vie, la porte du bonheur ! »

Bien sincèrement, votre Maire,

Christian Chaplain



Mairie
2, rue des écoles
86160 Marnay

Jours d'ouverture :

Du lundi au vendredi

8h30 - 12h

14h - 17h30

Tél. : 05 49 59 40 44

Mail: contact@marnay.fr

Site officiel - www.marnay.fr

Application mobile -



IntraMuros

À noter que pour toute demande importante, il est possible de rencontrer un élu sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture de la mairie.

Le Conseil Municipal

Christian Chaplain

Marie Lavenac - Jean-François Dillot

Charlène Collart - Benoît Richard - Jérôme Caron - Loïc Patrier - Guillaume Giraud

Jessy Renner - Pascal Brunet - Yohann David - Marc Prot

Les employés municipaux

Delphine Bonneau	<i>Secrétaire de mairie</i>	Isabelle Richard	<i>Agent d'entretien</i>
Fabienne de Carvalho	<i>Agent de restauration</i>	Pascal Gabet	<i>Service technique</i>
Nathalie Bergeonneau	<i>Agent d'animation garderie</i>	Stéphane Guillon	<i>Service technique</i>
Caroline Sabiron	<i>ATSEM</i>	Richard Zamora	<i>Service technique</i>
Maëva Martin	<i>Apprentie pour 2 ans</i>		

En cas d'urgence

Gendarmerie	17
Pompiers	18
Samu	15
Médecin de garde :	voir presse
Samu social (sans abris)	115
Enfance en danger	119
Appel d'urgence européen	112





Bienvenue à ...

Maëlle DILLOT

née le 08 avril 2024

Lola MOREAU

née le 07 septembre 2024

Félicitations aux mariés...

Mme Manola PRAUD et M. Gwenn BARIOLADE le 28 août 2024

Mme Christelle TROUILLON et M. Yan PAGEOT le 28 septembre 2024



Ils nous ont quitté...

M. Étienne THURNEYSSSEN le 10 janvier 2024

M. André BOILLEDIEU le 02 février 2024

Mme Liliane DAVID le 07 février 2024

M. Benoit SAGET le 08 avril 2024

Mme Marie-Claude GIRARD le 06 juin 2024

Les personnes ou familles nommées ont donné leur accord pour la diffusion de leur état civil conformément à la réglementation RGPD (Règlement Général de la Protection des Données).

Investissements réalisés en 2024

Dépenses	Montant HT €
Liaison douce (maîtrise d'œuvre)	9 368,48
Liaison douce Sorégies	6 671,42
Eclairage parvis de l'église	9 280,36
Impression photos noir & blanc disposées dans le bourg	860,00
Panneaux de signalisations	3 024,35
Armoire frigo commerce	1 557,00
Robot cuisine de l'école	1 483,00
Lampadaires abris bus	9 613,20
Remplacement de 22 lanternes en LED	12 722,65
TOTAL	54 580,46

La commune a reçu 16 359,70 euros de subvention.

Les finances de la commune sont toujours saines et confortables.

Taxes locales

Pour rappel, la taxe d'habitation a été supprimée pour la plupart des contribuables. L'État compense celle-ci pour une partie à la commune.

Il ne reste que la taxe bâti et non bâti, elles ne seront pas augmentées.

La commune n'augmente pas les taxes malgré le contexte d'inflation actuel.

TAXES (en %)	Taux 2023	Taux 2024
Foncier bâti	10,64	10,64
Foncier non bâti	32,38	32,38

Les travaux réalisés en 2024

Travaux de voirie 2024

Cette année, le montant de l'ensemble des travaux de voirie s'élève à 125 558 € dont 22 300 € subventionné par le Département de la Vienne.



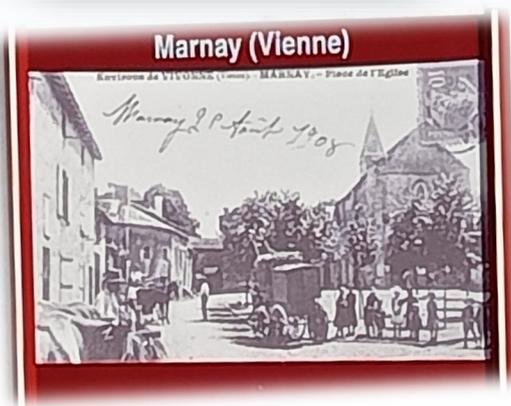
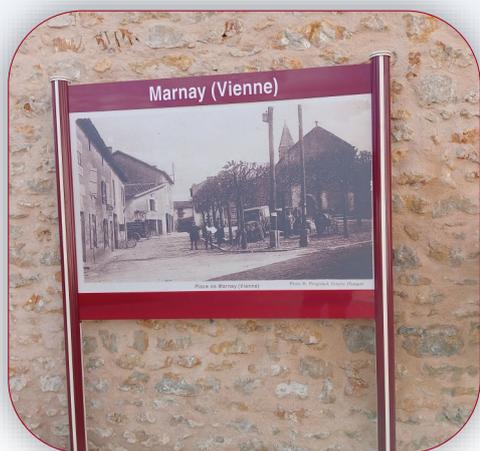
- ⇒ Réfection du reste de la voie communale 6 route de Médelle en bicouche.
- ⇒ Calage d'accotement route des Gilardières.
- ⇒ Enrobé dans le village d'Ablet avec pose de 40 mètres de bordures et 11 mètres de caniveaux.
- ⇒ Réfection d'une partie de la route allant à Genouse et la Grimaudière en bicouche.
- ⇒ Réfection de la route allant à la Vergne en bicouche.
- ⇒ Point à temps (rebouchage des trous) sur les routes de la commune.



Du nouveau dans le bourg

De jolies photos en noir et blanc sont venues agrémenter notre bourg.

Elles nous font découvrir à quoi ressemblait Marnay à une autre époque.



L'aménagement des ponts : liaison douce

Lors des élections municipales du 15 mars 2020, un de nos engagements était de sécuriser le bourg pour les piétons. Notre souhait était de créer une liaison douce piétonne et sécurisée entre les lotissements et le cœur du village et jusqu'au stade. La départementale qui traverse notre commune ne garantissait pas une sécurité optimale pour les piétons et cyclistes voulant rejoindre le bourg et ses services (mairie, école, restaurant, épicerie) ou simplement se promener.

Et bien, tout vient à point à qui sait attendre, puisque comme vous avez pu le constater, les travaux ont commencé depuis le 02 décembre 2024.

Des lotissements jusqu'aux ponts, tout le trottoir sera refait avec un revêtement en béton désactivé, des glissières en bois seront posées, des lampadaires déplacés afin que les personnes à mobilité réduite et/ou avec une poussette puissent circuler facilement.

Après les ponts, un marquage au sol sera effectué pour faciliter le partage de la route.

Puis, du chemin de la ferme jusqu'au stade, de nouveau un trottoir en béton désactivé et des glissières en bois.

Enfin, le gros cœur du projet, 4 passerelles en bois seront installées au niveau des 4 ponts qui ne pourront être empruntées que par les piétons et cyclistes.

Le projet intègre aussi, dans un deuxième temps, l'implantation d'un parking (avant les 4 ponts) et de plusieurs mobiliers de sport tout au long du cheminement pour constituer un parcours de santé.



Le coût de cette première partie est de 496 634,45 € HT

Cette opération est financée par :

- ⇒ État : DETR 150 000 €
DSIL 50 000€
- ⇒ Le département de la Vienne (le montant n'est pas encore défini à la date d'impression du bulletin)
- ⇒ Communauté de Communes des Vallées du Clain 50 000 €
- ⇒ Le restant est auto-financé par la commune.

Meilleurs Vœux 2025



Christian CHAPLAIN

Maire de Marnay

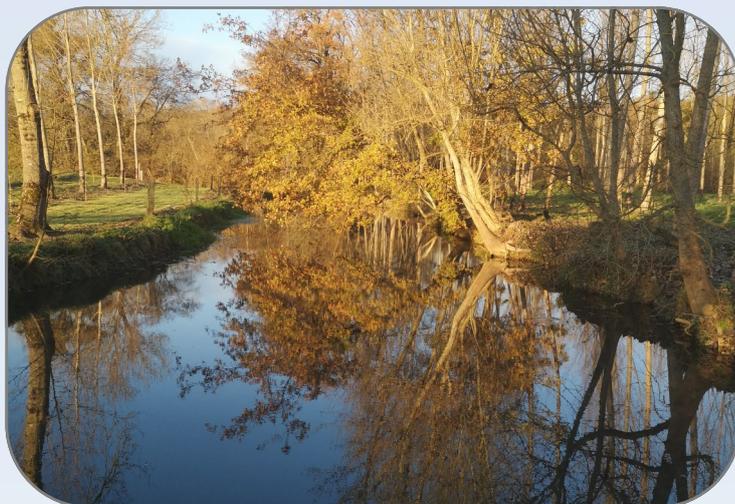
et le conseil municipal

vous présentent leurs meilleurs vœux 2025

et vous invitent à la cérémonie des vœux

le jeudi 09 janvier 2025 à 18h30

à la salle des fêtes de Marnay



Comme l'année dernière, pour des raisons écologiques et économiques, l'invitation aux vœux du Maire distribuée individuellement sous enveloppe jointe au bulletin municipal, ne sera pas distribuée.

L'invitation figurant sur cette page, vous convie donc à la cérémonie des vœux du Maire qui se déroulera le **jeudi 09 janvier 2025 à 18h30** à la salle des fêtes.

Venez nombreux participer à un moment convivial et de partage auprès de Monsieur le Maire, de son conseil municipal et de nombreux élus de notre communauté de communes.



IntraMuros

Application intra muros, toutes les actualités communales à portées de main.

La Communauté de communes des Vallées du Clain déploie pour ses 16 communes l'application Intra Muros pour une meilleure connectivité communale.

L'application intra muros est une solution accessible sur smartphone ou par internet

<https://www.appli-intramuros.com/> pour retrouver toute l'actualité communale et intercommunale.



L'application offre un large éventail de fonctionnalités pour faciliter la communication entre les administrés et les communes, avec l'agenda des événements, les annonces officielles ou même les informations d'urgence.

Vous pourrez découvrir alors :

- les actualités locales pour rester informés sur les actualités de la commune ou au sein de la communauté.
- l'agenda des sorties et des activités.
- les services municipaux pour accéder rapidement aux informations et aux services municipaux directement depuis votre smartphone, y compris les horaires d'ouverture et les numéros utiles.
- les informations et les notifications en temps réel pour être informé des situations utiles, d'urgence ou importantes.

Pour télécharger Intra Muros, il vous suffit de visiter l'App Store ou le Google Play et de chercher " Intra Muros " puis de l'installer de manière gratuite sur votre téléphone.

La vie de la commune



Pour octobre rose, la commune de Marnay a participé à la lutte contre le cancer du sein en organisant, le dimanche 20 octobre 2024, un concert produit par la chorale des Chipiwis de Smarves.

Ce fût un magnifique moment musical accompagné d'une belle générosité financière du public présent.

Cette manifestation a permis de récolter la somme de 1 065 euros.

Merci à toutes les personnes qui ont participé.



Repas de nos aînés

Quel plaisir de retrouver nos aînés pour ce repas annuel.

Le conseil municipal est toujours enchanté de déjeuner avec vous, d'échanger des bons moments, de parler de l'ancien temps, de se remémorer les instants passés avec les disparus et bien d'autres riches sujets de conversation.

Ce très bon repas, servi dans la joie et la bonne humeur, est préparé par le Relais des 4 ponts.

Les cartes de menu sont, chaque année, préparées par les enfants de l'école accompagnés de Nathalie Bergeonneau.



La vie de la commune

Chantiers de loisirs



Encore une belle semaine de travaux en compagnie de six jeunes très appliqués à la tâche ! En juillet dernier, accompagnés d'un animateur de la communauté de communes, de Jean-François Dillot et Marie Lavenac, ils ont réalisé des travaux de peinture à l'école, peint la grille du cimetière et lasuré les panneaux d'affichage des hameaux.

Merci à eux pour le beau travail !



La Gedimat Junior

Circuit Château-Larcher / Marnay

Malgré une pluie battante, la course du 08 juin 2024, a réuni 119 cyclistes âgés de 18 à 20 ans, avec un parcours demandant de l'endurance.

Sur le podium nous retrouvons Ellande Larronde qui finit premier, suivi de Daniel Jaider Murcia Arbelaez et en troisième position David Vasquez Dorado.





Le Relais des 4 Ponts



Quel plaisir d'avoir un commerce de proximité dans notre commune !

L'avantage d'un tel commerce dans notre village, c'est qu'il est possible de trouver énormément de produits et de prestations au même endroit !

Effectivement, chez **Camille & Sophie** vous pouvez prendre un verre au bar, déjeuner au restaurant, faire une grille de loto ou un grattage de la Française des jeux, lire la presse locale, acheter du gaz ou une carte de pêche et même votre pain quotidien. S'il vous manque un ingrédient pour la préparation de votre repas, pas de souci l'épicerie pourra vous dépanner !

Pas envie de cuisiner, vous trouverez des plats à emporter (tête de veau et autres bonnes préparations toute l'année mais aussi au moment des fêtes de Pâques et de Noël).

Les vendredis et samedis soir, c'est PIZZAS à emporter. Vous trouverez la carte avec les différentes pizzas sur place, sur le Facebook du Relais ou sur le site internet de la mairie.

Et certains samedis soirs, le Relais des 4 Ponts organise des soirées à thème. Ces soirs là, vous pourrez déguster un couscous, une paëlla, un barbecue ou autre excellent burger / frites maison tout en profitant d'un groupe musical ou autre artiste.

Vous pouvez aussi pour vos événements familiaux (mariage, anniversaire et autres) demander un devis de prestation traiteur.

Du lundi au mercredi :

⇒ 8h à 14h30

Le jeudi :

⇒ 8h à 19h

Le vendredi :

⇒ 8h à 21h30

Le samedi :

⇒ 8h30 à 21h30

Fermé le dimanche

Téléphone : 05 49 51 93 17



Une cousinade, une fête de famille ou une manifestation associative, le camion à pizzas peut se déplacer, dans un petit périmètre autour de Marnay.

Voir les formalités auprès de Sophie ou Camille.

La vie de la commune

Du nouveau dans le cimetière

À l'occasion du centenaire de la fin de la guerre 1914/1918 la communauté de commune a financé la réalisation d'un pupitre commémoratif à l'entrée du cimetière sur lequel figure le nom et l'emplacement des soldats morts pour la France.



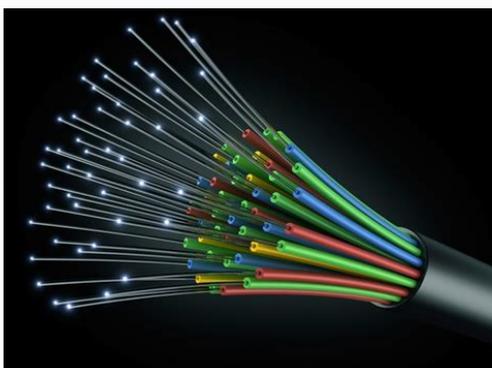
Le vin d'honneur de la 46e foire aux Produits du Terroir

Le rendez-vous incontournable de notre commune s'est déroulé le dimanche 13 octobre, une belle occasion de partager le traditionnel vin d'honneur offert par la mairie.

Très beau moment convivial d'échange avec la foule des grands jours sous un beau soleil.



La fibre est arrivée dans le bourg



Après des années d'attente la fibre se déploie enfin sur notre territoire.

Trois armoires ont été installées afin de couvrir au maximum notre commune. Les réseaux sont souterrains dans le bourg et aériens pour les hameaux.

Pour connaître votre éligibilité, nous vous invitons à vous rapprocher de votre opérateur.

Après une année passée sous le signe des JO, nos 39 élèves sont retournés sur les bancs de l'école sur le thème de l'Art et la nature. À travers différents projets, les enfants continueront à découvrir leur environnement avec des sorties nature autour de l'école tout au long de l'année et des matinées « école dehors » pour la classe de CP à la recherche d'espèces végétales et animales. La classe maternelle se verra partir 2 jours à Coutières au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement.

Ils s'initieront aussi à l'art sous tous les angles. D'abord en allant au cinéma de Gençay ou encore à la salle de spectacle de la Passerelle. Mais aussi en découvrant des artistes afin de mettre en pratique à leur tour et peut-être même aux côtés de professionnels qui viendront les accompagner dans de nouvelles découvertes. Les élèves d'élémentaire iront au Clos Lucé pour clore l'année.

Chaque classe continuera d'aller au bassin d'initiation de Vivonne pour une dizaine de séances de natation d'avril à juin. Pour la première fois, la classe maternelle échange avec le club des aînés de la commune où partage et bonne humeur se sont déjà installés lors de la rencontre d'octobre. D'autres suivront en février et avril.

Encore la promesse d'une année riche en découverte, partage et progrès afin d'accompagner les élèves à grandir.



Du nouveau à l'école



Suite au départ à la retraite de Christine Brimaud, nous avons le plaisir de vous présenter Caroline Sabiron, la nouvelle ATSEM de notre école. Depuis le 08 janvier 2024, c'est Caroline qui prend soin de vos enfants avec professionnalisme et bonne humeur.

Nous lui souhaitons une longue carrière au sein de notre commune !

Les élèves ont aussi découvert une nouvelle personne à la rentrée. Maëva Martin est apprentie en CAP AEPE (accompagnant éducatif petite enfance) pour une durée de 2 ans. Elle est en alternance entre l'école et la maison familiale de Gençay.

Nous lui souhaitons une belle réussite dans son projet.



Temps d'activités périscolaires

Les temps d'activités périscolaires sont encore reconduits pour cette nouvelle année.

Les enfants vont pouvoir pratiquer des activités manuelles, comme la confection de filet cabas ou de l'origami.

Mais aussi des jeux d'opposition et la découverte de la musique avec des animateurs qualifiés.

D'autres activités de jeux collectifs et artistiques seront proposées par les employés périscolaires de la commune.



Le RPI Château Larcher / Marnay fait ses JO



Les parents et les enfants se sont essayés à une multitude de défis sportifs.

C'était un bonheur de voir tous ces visages heureux, la joie dans les yeux des enfants, des parents sauter à la corde ou tenter de marquer des paniers de basket ou encore jouer au morpion géant !

La matinée s'est terminée avec un « Flashmob » dans la cour de l'école.



Le 25 mai 2024, les écoles de Château-Larcher et Marnay se sont mobilisées avec ferveur et enthousiasme pour cet événement unique et grandiose qu'ont été les Jeux Olympiques de Paris et plus particulièrement, pour nous, le passage de la flamme sur notre territoire.



Merci à l'ensemble de l'équipe éducative, à l'association des parents d'élèves « Les Marcassous » et toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à cet événement tellement fédérateur.

Mise en lumière de l'église



Au mois de janvier 2024, les dernières finitions de l'église se sont achevées avec le parvis en parement de pierres et l'éclairage du clocher et de l'entrée.

Informations paroissiales

Communauté catholique de Marnay Église Saint-Pierre

Maison Paroissiale, 25 route de Civray 86160 Gençay.

Tel : 05 49 45 94 87 - @ : stsauveur@poitiers-catholique.fr

Site internet : <http://paroissesaintsauveur.fr>



Marnay fait partie de la Paroisse Saint-Sauveur en civraisien.

Vous pouvez consulter depuis votre ordinateur maison ou votre portable, le site web de la paroisse, vous y trouverez toutes les informations dont vous pouvez avoir besoin. <https://paroissesaintsauveur.fr/>

Une page "contact" est à votre disposition pour écrire un message et joindre la communauté.

Contact local : Anne-Marie Dillot : 06 21 92 37 60

Sophie Roy : 06 85 62 69 62

La communauté chrétienne catholique de Marnay , en lien de fraternité avec les autres communautés locales de la paroisse et les différents services et mouvements, accueille toutes les demandes (*baptêmes, catéchisme, aumônerie des jeunes, mariages, sépultures, formation adultes, Parcours Alpha, Prière des Mères, Service évangélique des malades, Secours Catholique, Mouvement chrétien des retraités, Fraternité chrétienne des personnes malades et handicapées, Équipe Rosaire, scoutisme...*).

Chaque trimestre, vous recevez dans votre boîte aux lettres le journal paroissial "*Au Cœur de la Vie*". Distribué par des bénévoles, ce journal est offert à tous les foyers pour être un lien entre tous. Il donne des informations pratiques et porte un regard positif sur la vie dans ce territoire...

Salle des fêtes

Jean-François DILLOT

Pour la location de la salle, s'adresser à la mairie.
La capacité de la salle est de 110 personnes.
Une armoire réfrigérée et un lave-vaisselle sont à la disposition des usagers.

Les tarifs sont les suivants :

- 125 € pour les habitants de Marnay (week-end),
- 38 € pour une réunion (habitants ou associations hors commune).

À la signature du contrat avec la mairie, le preneur de la salle doit déposer une caution de 500 € (restituée après état des lieux et remise des clés).

Il doit présenter une attestation d'assurance (responsabilité civile).

Les équipements et matériels sont à la disposition des locataires. Après usage, tout doit être nettoyé et remis à sa place initiale.

Garderie

Nathalie BERGEONNEAU

- Le matin de 7h15 à 8h50 : 1,20 €
- De 16 h à 16h15 : gratuit
- Le soir de 16h15 à 18h30 : 2,25 €
- Le mercredi de 12h à 12h30 : gratuit

Cimetière

Concessions

Temporaire de 15 ans : 200 € (une seule place)

Trentenaire : 280 €

Cinquantenaire : 300 €



Columbarium et jardin du souvenir

Concession de cases de 10 ans : 250 €

Concession de cases de 30 ans : 650 €

Concession de cavurnes de 30 ans : 300 €

Dispersion des cendres : 50 €

Cantine

Fabienne De CARVALHO

Les repas sont élaborés avec des produits locaux et validés par la mairie suivant un plan alimentaire.

Le repas est à :

- 3,20 € pour un enfant
- 5,30 € pour un adulte

Le service de cantine est assuré par Caroline Sabiron et Nathalie Bergeonneau.

Transport scolaire

La navette est gratuite entre Château-Larcher et Marnay, elle est prise en charge par la mairie.

Le transport scolaire du domicile à l'école doit être payé directement à la région par les familles selon un tarif basé sur le quotient familial.

HORAIRES

La navette prend les enfants à l'école de Marnay

à 8H45 le matin et à 16H15 le soir.

Le mercredi, le retour de la navette est à 12H15.

Matériel et services à la disposition des habitants de la commune

Tarifs photocopieur

Photocopie A4 (21 x 29,7) noir : 0,15 € couleur : 0,30 €

Photocopie A3 (29,7 x 42) noir : 0,20 € couleur : 0,40 €

Sur demande, possibilité d'envoi de mails administratifs.

Tables et Barbecue

- Situés sur le stade, des tables et un barbecue sont mis gratuitement à la disposition des habitants de Marnay. Ils doivent simplement être nettoyés en fin d'utilisation.

- 20 tables et 40 bancs sont à la disposition des habitants de la commune moyennant une location de 3 € pour une table et deux bancs, ainsi qu'une caution de 150 € : réservation en mairie.



Animaux divagants

Vu le nombre d'animaux divagants sur la commune et la difficulté à régler ce problème, le conseil municipal a décidé de faire appel à une société spécialisée dans la capture et la prise en charge d'animaux divagants. Un contrat a été conclu entre la mairie et la société pour une durée d'un an à compter du premier septembre 2018 et reconduit par tacite reconduction trois fois par période de douze mois.

Arrêté en vigueur des chiens et chats en divagation

Interdiction des chiens et chats en divagation : en tant que propriétaire, vous devez surveiller vos animaux afin qu'ils n'aillent pas faire leurs excréments ailleurs que chez vous ou alors vous devez les ramasser ! Pensez également que les animaux perdus sont envoyés à la SPA qui facture la prestation à la mairie.

Les propriétaires de chiens 1^{er} et 2^e catégorie ont l'obligation de déclarer annuellement ces chiens à la mairie. Des documents à remplir leur seront remis.

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont définis réglementairement. Ils sont répartis en 2 catégories : les chiens d'attaque et les chiens de garde et de défense. Ces chiens sont soumis à des mesures spécifiques et à certaines interdictions et obligations. La loi du 20 juin 2008 a introduit une formation des propriétaires de chiens visant à les sensibiliser aux risques que représente un chien dangereux et les informer des bonnes pratiques en matière de prévention des accidents. Depuis le 1er janvier 2010, le maire est tenu de délivrer un permis de détention aux propriétaires de chiens de 1^{er} et 2^e catégories.

Arrêté en vigueur Incinération des végétaux

Il est interdit de faire du feu toute l'année sur l'ensemble du département de la Vienne.

Voir l'arrêté préfectoral N° 2015-PC-031 en date du 29 mai 2015 affiché à la mairie ou sur le site internet : www.marnay.fr.

Attention aux bruits de voisinage

De plus en plus d'administrés se plaignent du bruit de leur voisinage, il est important de respecter l'arrêté préfectoral qui suit pour le bien et la tranquillité de tous.

L'utilisation d'appareils ou outils susceptibles de gêner la tranquillité du voisinage est réglementée. Vu l'arrêté interministériel du 5 décembre 2006 relatif aux modalités de mesure des bruits de voisinage ;

Article 8 - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, telle que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques etc. dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Des dispositions plus restrictives peuvent être prescrites par arrêté municipal, en fonction de situations spécifiques locales.

HORAIRES DU 01/06 AU 31/08

	ITEUIL	MARNAY	ROCHES PRÉMARIE ANDILLÉ	VIVONNE
LUN.	8H-14H			8H-14H
MAR.			8H-14H	8H-14H
MER.	8H-14H			8H-14H
JEU.				
VEN.	8H-14H		8H-14H	8H-14H
SAM.	8H-14H	8H-14H	8H-14H	8H-14H

HORAIRES DU 01/09 AU 31/05

	ITEUIL	MARNAY	ROCHES PRÉMARIE ANDILLÉ	VIVONNE
LUN.	13H30 - 17H			13H30 - 17H
MAR.			9H - 12H 13H30 - 17H	9H - 12H 13H30 - 17H
MER.	9H - 12H 13H30 - 17H			13H30 - 17H
JEU.				
VEN.	13H30 - 17H		9H - 12H 13H30 - 17H	13H30 - 17H
SAM.	9H - 12H 13H30 - 17H			



Le ramassage des ordures ménagères (sac noir) et des sacs jaunes se fait le mardi matin. En cas de jour férié, la collecte est reportée au vendredi suivant.

J'emporte mon BADGE DE DÉCHÈTERIE

GRATUIT ET OBLIGATOIRE

Obtenir un badge
Le premier badge est **gratuit** et sa présentation est obligatoire pour les particuliers et les professionnels.

L'accès est réservé
aux résidents et entreprises
des Vallées du Clain.

Pour les particuliers



Dépôts gratuits et limités à 1m³/jour.

Pour les professionnels



Dépôts tarifés sans limite de volume/jour.

DÉPÔTS SAUVAGES : CE QUE JE RISQUE

La loi interdit l'abandon ou le dépôt de déchets dits sauvages, en lieux publics ou privés (épave de véhicule, ordures, déchets, déjections, liquides insalubres, ...) et l'entrave à la circulation.

- ◆ L'amende pénale peut atteindre jusqu'à 3.000 € et le véhicule peut être confisqué.
- ◆ La procédure administrative, récemment réformée, prévoit des peines aggravées après mise en demeure d'enlèvement : amendes jusqu'à 150.000€, astreintes journalières jusqu'à 1.500€.



LES FILIÈRES EN DÉCHÈTERIE

DÉCRET N°2021-1199 DU 16 SEPTEMBRE 2021 RELATIF AUX CONDITIONS D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS NON DANGEREUX

✓ ACCEPTÉ ✗ REFUSÉ ! TOLÉRÉ

	ITEUIL	MARNAY	ROCHES PRÉMARIE ANDILLÉ	VIVONNE
 BATTERIES	✓	✓	✓	✓
 BÉTON	✓	✓	✓	✓
 BOIS	✓	✓	✓	✓
 CARTON	✓	✓	✓	✓
 CARTOUCHES D'ENCRE	✓	✓	✓	✓
 COUETTES ET OREILLERS	✓	✗	✓	✓
 DÉCHETS ÉLECTRIQUES	✓	✓	✓	✓
 EXTINCTEURS (MAX 2KG)	✓	✓	✓	✓
 GRAVATS	✓	✓	✓	✓
 HUILES DE FRITURES	✓	✓	✓	✓
 HUILES DE VIDANGE	✓	✓	✓	✓

LES FILIÈRES EN DÉCHÈTERIE

DÉCRET N°2021-1199 DU 16 SEPTEMBRE 2021 RELATIF AUX CONDITIONS D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS NON DANGEREUX

✓ ACCEPTÉ ✗ REFUSÉ ! TOLÉRÉ

	ITEUIL	MARNAY	ROCHES PRÉMARIE ANDILLÉ	VIVONNE
 LAMPES ET NÉONS	✓	✓	✓	✓
 MÉTAUX	✓	✓	✓	✓
 MOBILIER	✓	!	✓	✓
 OBJETS EN BON ÉTAT	✗	✗	✓	✓
 PALETTES	✓	✓	✓	✓
 PILES	✓	✓	✓	✓
 PLÂTRE	✓	!	✓	✓
 PNEUS VL (MAX 4 /JOUR)	✗	✗	✓	✗
 POLYSTYRÈNE	✓	✓	✓	✓
 PRODUITS CHIMIQUES	✓	✓	✓	✓
 RADIOGRAPHIES	✓	✓	✓	✓
 VÉGÉTAUX	✓	✓	✓	✓

ADRESSES DES DÉCHÈTERIES COMMUNAUTAIRES

ITEUIL

Route de Chênebraut,
86240 Iteuil

MARNAY

Route d'Ablet,
86160 Marnay

NIEUIL-L'ESPOIR

Route de Fleuré,
86340 Nieuil-L'Espoir

NOUAILLÉ-MAUPERTUIS

Allée des Ateliers,
86340 Nouaillé-Maupertuis

ROCHES-PRÉMARIE ANDILLÉ

ZA les Héronnières
Route de Poitiers
86340 Roches-Prémarie
Andillé

VERNON

Route de Dienné,
86340 Vernon

VIVONNE

Route de Lusignan,
86370 Vivonne



Démarches d'urbanisme

Demandes de permis de construire (PC)

Demandes de certificats d'urbanisme (CU)

Déclarations préalables de travaux (DP)

Depuis le 1er janvier 2017, la commune fait appel à l'ATD 86 pour instruire les dossiers d'autorisation d'urbanisme, sauf le CUa.

Cette année, la mairie a instruit :

- 20 CUa (certificat d'urbanisme d'information)

L'agence technique Départementale (ATD) a instruit :

- 0 CUb (certificat d'urbanisme d'opération) au tarif de 76,00 € l'instruction.
- 13 déclarations de travaux au tarif de 133,00 € la déclaration.
- 3 permis de construire (maison individuelle) au tarif de 190,00 € le permis.
- 1 permis de déconstruire

Pour toutes vos demandes d'urbanisme, merci de privilégier le site internet <https://ads.at86.fr>

<p>PERMIS DE CONSTRUIRE (obligatoire pour toute construction supérieure à 20 m²)</p>	<p>https://ads.at86.fr</p>
<p>DECLARATION PREALABLE Obligatoire pour tous travaux ou constructions inférieurs à 20 m² (abri de jardin-garage-piscine....)</p>	<p>https://ads.at86.fr</p>
<p>CERTIFICAT D'URBANISME 2 types de CU (d'information ou d'opération)</p>	<p>https://ads.at86.fr</p>

Démarches d'état civil et administratives

Déclarer une naissance	Mairie du lieu de naissance	Dans les 3 jours ouvrés qui suivent l'évènement
Reconnaissance antérieure	En mairie	Par le père avant le 9 ^{ème} mois
Se marier	Mairie du domicile	Dossier à constituer et à déposer 2 mois avant le mariage
Déclarer un décès	Mairie du lieu de décès	Le plus tôt possible
Obtenir un extrait d'état civil	Mairie du lieu de l'acte	Gratuit - joindre une enveloppe timbrée pour réponse
Carte nationale d'identité Gratuit sauf en cas de perte ou vol	Mairie de Gencay ou Mairie de Saint Benoît	Justificatif de domicile 1 photo (se renseigner à la mairie)
Duplicata livret de famille	Mairie du domicile	Gratuit sur demande écrite
Passeport	Certaines mairies	La plus proche : Gençay (sur rendez vous)
PACS (Pacte civil de solidarité)	A la mairie de son domicile	Contactez la mairie ou le site internet https://www.service-public.fr
Carte grise	Sur internet uniquement	https://immatriculation.ants.gouv.fr
Légalisation de signature	Mairie du domicile	Gratuit - signature devant le maire

Bientôt 16 ans ?
Il est temps de se faire recenser !

Où ? Tu dois te rendre à la Mairie de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale d'identité ou ton passeport, ton livret de famille et un justificatif de domicile

Comment ?

À l'issue de ton recensement, tu seras convoqué pour effectuer ta JDC

Pourquoi ?

À l'issue de ta JDC, un certificat de participation te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et concours (grandes écoles, entrées dans la fonction publique...)
Il est également exigé pour passer le permis de conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai légal

MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS
Secrétariat général pour l'administration



Agence postale



Vous pouvez venir acheter des timbres, des enveloppes pré timbrées, des Colissimos emballages, envoyer des recommandés, des colis au niveau national et international. Le paiement en carte bancaire est possible.

Les personnes qui possèdent un compte à la banque postale peuvent venir retirer de l'argent (maximum 500 €), payer avec leur carte, etc.

L'agence postale est un service de proximité.

La discrétion est de rigueur et, en aucun cas, votre compte n'est connu !



HORAIRE D'OUVERTURE

Du Lundi au Vendredi
de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 17h30

Subventions aux associations 2024



ASSOCIATIONS	2024
ACCA	250,00
A P E	600,00
FOIRE PRODUITS TERROIR	500,00
COOPERATIVE SCOLAIRE	550,00
AMICALE POMPIERS GENÇAY	80,00
AMICALE POMPIERS VIVONNE	80,00
AGE D'OR	300,00
SOUVENIR FRANÇAIS	150,00
GARDON VIVONNOIS	100,00
ASSOCIATION FSL 86	45,00
MOTO CLUB MARNAY	150,00
TENNIS CLUB GENÇAY	150,00
BIEN ÊTRE ET TRADITIONS	200,00
RESTOS DU CŒUR	200,00
SECOURS CATHOLIQUE	200,00
BANQUE ALIMENTAIRE	60,00
PROMETHEE	150,00
TOTAL	3765,00

La parole est aux associations

L'âge d'or

C'est toujours un moment convivial où les présents prennent plaisir à se retrouver le mardi de 14 à 18 heures, dans la salle des fêtes à brasser les pions et jouer aux cartes, tout en buvant une petite boisson froide ou chaude et mangeant quelques gâteaux.

Le groupe des marcheurs (peu nombreux) hélas, a été contraint du fait des pluies incessantes, à rester au sec.

Au cours de l'année 2024, nous nous sommes retrouvés,

- * en avril, au restaurant le Marconnay
- * en juin, à faire une croisière sur la Charente avec repas au moulin de la Baine,
- * en juillet, à pique-niquer,
- * en octobre :

- à déguster la choucroute et la tartelette préparée et servie par Camille, Sophie et Jacques, commerçants de notre petit village,

- en décembre, nous nous retrouverons pour fêter la fin d'année 2024.

Au-delà de ces activités, nous avons accueilli les enfants des petites et grandes sections de la maternelle de l'école de Marnay dans le cadre d'un échange où tous, nous avons pris plaisir à tremper notre doigt dans la peinture pour créer un arbre intergénérationnel, jouer aux jeux de société, à la balle..., écouter le chant des enfants et partager le goûter de saison. Le 18 février 2025, nous fêterons carnaval et le 15 avril nous préparerons œufs, semis...

Ce fut un très très bel échange que nous souhaitons poursuivre. Ils nous aiment ; nous, nous les aimons.

Le club comptait 41 adhérents l'année passée, aujourd'hui 38 dont 11 domiciliés hors commune.

Rejoignez-nous nous prenons plaisir.



L'APE

Association des Parents d'Elèves du regroupement des écoles de Château-Larcher et Marnay



Notre but est de développer une communauté de parents autour de l'école et dynamiser celle-ci grâce à des événements extrascolaires. Ainsi l'Ape participe à la vie associative de ses deux communes et crée des moments festifs, conviviaux partagés. Elle récolte de l'argent afin que les enfants puissent bénéficier de sorties scolaires, de spectacles, de cadeaux et de matériel scolaire.

L'année dernière notamment, l'Ape a pu contribuer aux séjours pédagogiques organisés par les enseignantes. Tous les enfants du groupe scolaire sont partis 1 jour, 1 nuit en classe découverte à Lezay et à Eymouthiers



Après une saison Olympique et Colorée - nous revoici...



Le pot de la rentrée

Café et viennoiseries partagés entre parents pour débiter gaiement cette nouvelle année scolaire



Les commandes gourmandes

Commande chocolat, miel et produit locaux
Afin de bien fêter Noël et fin d'année



... et d'autres actions et attentions :

- des spectacles pour Noël
- des cadeaux sous le sapin aux 2 garderies
- des livres - des chocolats de Noël
- des bons cadeaux offerts aux élèves de CM2
- organisation de kermesse - pique-nique de fin d'année
- des collations, apéros, café...

- de la bonne humeur !



La Foire Médiévale de Château-Larcher

Les nombreux visiteurs ont pu profiter de notre stand de crêpes, glaces et de la pêche à la ligne



La Foire aux produits du terroir de Marnay

Les délicieux gâteaux confectionnés par les parents sympathiques ont fait le succès de notre stand de vente

Les célèbres Cabarets

Avec la joyeuse troupe talentueuse « Arsène »

Big up !

L'APE c'est une équipe ouverte, bénévole et sympathique. Merci aux bonnes volontés qui s'investissent dans ces projets et qui assistent aux manifestations. Votre contribution est précieuse, même la plus petite est bienvenue. Bravo !

« Plus on est de fous, mieux c'est pour nos Ti Loulous » !!

On continue l'aventure...
Bonne année à tous !

Les Marcassous

Délirescène



Une fois encore, le mois de novembre a été pour notre troupe l'occasion de vous présenter la pièce "La fin de l'abondance" de Jérôme VUITTENEZ.

Nous avons pu compter comme toujours sur votre présence et votre fidélité.

Nous vous en remercions énormément.

Pour cette pièce, nous étions cinq sur scène entourés de petites mains, sans qui, Délirescène n'existerait pas et sans qui rien ne serait possible !

Nous tenons également à remercier le Conseil Municipal qui comme toujours est un partenaire idéal à la concrétisation de notre projet.

Un grand merci à Monsieur le Maire Christian Chaplain, Jean-françois Dillot et aux employés communaux, Richard, Pascal qui nous ont monté et démonté la scène et les décors. Et enfin merci aussi à Delphine, la secrétaire de la mairie de Marnay, pour m'avoir supportée et aidée.

En ce début d'année, nous allons mettre tout en œuvre pour trouver « une pièce » avec laquelle en novembre prochain nous nous retrouverons avec toujours autant d'impatience et de plaisir.

Et surtout n'oubliez pas de rire et sourire !!
Prenez bien soin de vous.

La Présidente G. Gabet

Le bureau : GABET Geneviève (présidente)
PASQUAY Adélaïde (vice-présidente)
GRIMALDI Pascale (secrétaire/trésorière)

Pour nous contacter N° de tél : 06.25.21.00.87
Mail : delirescene@yahoo.com



L'Union Nationale des anciens Combattants



8 mai 2024



11 novembre 2024



11 novembre 2024



8 mai 2024

À la mémoire de tous les soldats
morts pour la France.



25 août 2024



MOTO-CLUB de MARNAY

Des nouvelles du Moto-Club de Marnay...

Comme vous l'avez tous vécu, l'année a été plus qu'humide, la boue a été au rendez-vous ce qui n'a pas empêché les motos de sortir...



Tout d'abord au traditionnel enduro extrême « L'Hardgent'Or » de Champagne Mouton (16), les 1er et 2 mars dernier, qui a vu notre éminent membre Téo Paillard finir 1^{er} en catégorie soft espoir et 22^{ème} au scratch pour sa 1^{ère} participation (photo de gauche)...

...également Charly Dupuis qui a fini 38ème Quentin Montoux à la 39^{ème} place et notre président Greg Airault à la 9^{ème} place sur 45 finisseurs pour env. 200 participants au départ, merci aux suiveurs pour leur assistance !

La prochaine épreuve aura lieu les vendredi 28/02 & samedi 01/03/2025 à Champagne Mouton, n'hésitez pas à venir assister à une course spectaculaire et ainsi encourager nos concurrents locaux.

À vos agendas !

À noter au calendrier cette année une sortie amicale au lac de St Pardoux 87 (photo ci-contre), et début Octobre la randonnée de Boismé ainsi que la Sauzéenne dans le département voisin des Deux-Sèvres...

À nouveau un grand merci à la municipalité de Marnay pour son support, et encore merci à nos amis chasseurs pour le partage des locaux.

Le club MCM86 souhaite que chacun puisse continuer à partager et à profiter de ce beau territoire qui nous entoure.

Belle année 2025 à vous.

Bien sincèrement,

Le club



L'association de chasse

Pascal GABET (président)
Charles VAN MAERKEN (vice-président)
Olivier BRUNETEAU (trésorier)
Frédry TESSIER (secrétaire)

Benoît RICHARD, Marcel RAS, Gilles GUERIN,
Bernard JOLY, Patrick BOISSEAU



L'A.C.C.A. de MARNAY agit sous la présidence de Pascal GABET depuis 2004. Cette année l'effectif est de 68 chasseurs, il reste constant avec des départs et des arrivées.

La Saison 2023/2024 s'est bien passée et le plan de chasse a été réalisé.

L'A.C.C.A. remercie une fois de plus l'équipe municipale pour la subvention ainsi que pour le prêt du local.



Tous les membres du conseil administratif de l'A.C.C.A. vous souhaitent une très bonne année 2025.

La Foire aux produits du terroir

Le succès de la foire aux produits du terroir ne se dément pas, pour preuve, elle fêtait sa 46ème édition le 13 octobre 2024.

Tous les bénévoles et les membres du bureau étaient présents pour la réussite de cette fête annuelle.

Malgré un temps maussade le matin, le soleil était au rendez-vous l'après midi, ce qui a contribué au succès de cette journée.

Les exposants, toujours fidèles à ce rendez-vous étaient nombreux.

Le vide grenier comme l'an passé a eu beaucoup de succès, les participants apprécient le café offert par l'association.

Le vin d'honneur offert par la mairie a toujours autant de succès. Monsieur le maire Christian Chaplain entouré des maires des communes voisines étaient présents pour la dégustation.

Pour le repas, la viande était fournie par Monsieur Frédéric Poirier, éleveur sur la commune. Quelques 400 repas ont été servis.

Tout au long de l'après-midi la Banda « la Lyre Txaranga » a assuré l'ambiance.



Le traditionnel concours de broyé a été remporté par Monsieur Vincent Richard.

Cette année nous avons innovés avec le loto bouses. Quelques 800 cases étaient dessinées sur l'herbe. Les génisses ont fait 3 heureux gagnants :

Monsieur AMROUCHE : 1 bon d'achat de 100€ chez Brico Germain à la Villedieu du Clain (50€ offert par Brico Germain).

Madame HABRIOUX Cécilia : 1 bon d'achat de 150€ à Destock Matériaux à Saint Maurice la Clouère

Monsieur BRUNET Vincent : 1 bon d'achat de 200€ au SUPER U de Vivonne.

Le public venu nombreux a apprécié l'ambiance chaleureuse qui s'est dégagée tout au long de cette journée.

L'équipe de la Foire remercie la municipalité pour leur aide apportée.

Nous vous présentons à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2025.

La soirée des bénévoles est prévue le 22 février 2025. Nous les remercions pour leur investissement.



L' A.A.P.P.M.A : LE GARDON VIVONNOIS



A.A.P.P.M.A. : Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques.

Président : SAPIN Rémy **Vice Président** : COMPAGNON Jean-Pierre

Trésorier : RIVAULT Patrick **Adjoint** : DUBOIS Jean-Louis

Secrétaire : LABROUSSE Michael **Adjoint** : TERRIEN François

Membres : THIBAUT Pascal, EVRAD Charles, GIRARDIN Michel, DEBELLE Joël, BERLAND Pascal, DEJEAN Bernard, LUCAS Jacky, GUERINEAU Jean-Marc, PASQUIER Bernard.



L'A.A.P.P.M.A s'occupe des ruisseaux et rivières des communes de Vivonne, Château-Larcher, Marnay, Marçay, Marigny Chémereau, Aslonnes.

Les Alevinages

Les parcours truites sont installés à Vivonne sur le parcours canoë Kayack et à Marnay. 50 kg sont répartis tous les quinze jours durant 5 semaines sur les 2 parcours à partir de l'ouverture de la truite. Nous mettons des truites sur toutes les autres rivières pour l'ouverture.

Les truites Farios sur le Palais sont mises en Novembre et en Février. En ce qui concerne les alevinages 2025, le calendrier et les quantités seront les memes que l'année dernière. Un affichage a lieu sur le panneau du Gardon.

Un alevinage a été fait en Novembre 2024. Près de 850 kg de poissons ont été lâchés : gardons, perches ,tanches, carpes ... Une partie est subventionnée par la Fédération. Cet alevinage important vient en soutien au développement aux espèces.

Les frayères à brochets de DANLOT et de Marot : de bons résultats en brochetons et autres poissons. Remis à l'eau sur le Clain et la Vonne.

Un label "station pêche" a été obtenu avec le concours de la Mairie de Vivonne en 2019 ainsi que **le label "pêche passion"** attribué par la Région Nouvelle Aquitaine. Ce parcours est situé de l'embarcadère à bateaux où une aire partagée a été créée, au pont de chemin de fer dans Vivonne.

Le camping de Vivonne a été labellisé Camping peche. Un gîte a été labellisé hébergement peche à la Roche de Marigny Chemereau.

La Fédération de pêche de la Vienne vient d'acquérir à Vaintré commune d'Aslonnes 150 m ce berges avec une création d'une mise à l'eau.

Le monde de la pêche : Une Fédération Nationale, des Fédérations départementales, des AAPPMA : 1 500 000 pêcheurs. Le Gardon Vivonnois compte 563 pêcheurs.



L'AAPPMA tient à remercier tous ceux qui viennent nous aider d'une manière ou d'une autre. Certains vont nous rejoindre dans le conseil d'administration, d'autres continueront à participer : nous ne l'oublierons pas. Merci à tous !!!



SYNDICAT MIXTE DES VALLÉES DU CLAIN SUD

une collectivité engagée pour les milieux aquatiques

Les Droits et Devoirs du propriétaires riverains :

Une rivière traverse votre propriété ?

Sachez que les **berges** et le **lit** des cours d'eau **non domaniaux** appartiennent aux propriétaires riverains jusqu'à la moitié du fond de leur lit. Vous êtes donc responsable de leur entretien. Par contre, les espèces et l'eau appartiennent au patrimoine commun.

L'entretien régulier des cours d'eau est une obligation réglementaire,

inscrite dans l'article L215-14 du code de l'Environnement, qui s'impose aux propriétaires et /ou aux exploitants des parcelles situés sur les rives. Cet entretien doit permettre d'assurer le libre écoulement des eaux mais ne doit pas nuire à la qualité écologique du cours d'eau et de ses abords.

Avant de réaliser cet entretien, n'hésitez pas à demander conseil au technicien de rivière en charge de votre secteur.

Il existe alors quelques règles à appliquer pour réaliser cet entretien régulier sans porter atteinte aux milieux :

Pour l'entretien de la ripisylve et du lit mineur il est interdit de :

- de **détruire des espèces protégées et leurs habitats**
- d'utiliser des **désherbants chimiques**
- de **dessoucher**
- de **modifier le profil du cours d'eau** sans autorisation obtenue après instruction d'un dossier loi sur l'eau



Quelques préconisations :

- Avant intervention, **demandez conseil** au syndicat de rivière compétent
- Éviter le **broyage mécanique** quand cela est possible
- Ne pas **couper à blanc** la ripisylve
- Ne pas laisser les **débris** dans le cours d'eau, ni sur les berges dans la zone de reprise des eaux
- Ne pas **détruire les espèces/habitats aquatiques** en coupant la végétation en dessous de la surface de l'eau
- **Supprimer des embâcles** lorsqu'ils sont source de **risques** (entrave les écoulements, accumulation importante de flottants, risque de sur-inondation, blocage d'ouvrages ...). Le SMVCS est équipé et habitué à réaliser ce type d'intervention. Cependant, la gestion des embâcles n'est **pas systématique**. Si aucun risque majeur n'est démontré, ces embâcles sont conservés car constituent une source majeure de diversification des écoulements et des habitats, bénéfique à la faune piscicole.
- **Périodes d'interventions** préconisées pour l'entretien de la végétation :
 - Du 1er août au 30 novembre pour les cours d'eau de 1^{ère} catégorie piscicole (= dominance d'espèces salmonidés)
 - Du 1er août et le 31 janvier pour les cours d'eau de 2^{ème} catégorie piscicole (= dominance d'espèces cyprinidés)



Entretien régulier ≠ Travaux d'aménagement :

Le recalibrage, l'extraction de sédiments/matériaux, la dérivation, la consolidation de berge (hors végétaux vivants), le déplacement du lit, les remblais, les aménagements dans le lit, les prélèvements, les rejets ou encore les interventions en zone inondable ou humide sont soumis à des **procédures d'instruction** selon des seuils fixés par le code de l'Environnement. Pour plus d'information, se référer à l'article R214-1 qui définit la nomenclature des opérations soumises à **autorisation** ou à **déclaration**.

[Pour plus d'information, sur le site internet de la DDT \(Direction Départementale des Territoires\) de la Vienne, vous trouverez le « Guide d'entretien régulier des cours d'eau ». Il s'agit du document de référence pour le département de la Vienne, concernant les obligations, droits et devoirs des propriétaires riverains de cours d'eau.](#)

La taxe de séjour en vigueur sur l'ensemble de la Communauté de Communes des Vallées du Clain

Comment fonctionne la taxe de séjour ?

La taxe de séjour a été instaurée sur les Vallées du Clain le 1^{er} janvier 2024. La Communauté de Communes des Vallées du Clain a délibéré le 26 juin dernier pour la tarification au 1^{er} janvier 2025.

Au prix du séjour, s'ajoute désormais une taxe de séjour perçue par l'hébergeur pour le compte de la Communauté de communes des Vallées du Clain et du conseil départemental de la Vienne. Cette taxe est calculée en fonction de la catégorie d'hébergement et du nombre de personnes y séjournant.

Ce qu'il faut retenir :

- ⇒ Tous les hébergeurs doivent prélever la taxe de séjour.
- ⇒ La Communauté de communes des Vallées du Clain est l'unique interlocutrice.
- ⇒ Un site dédié à la taxe de séjour : <https://valleesduclain.taxesejour.fr/>

Pour tout renseignement : **Carole JAHAN** : tourisme@valleesduclain.fr

Décla'Loc

Déclaration en ligne des meublés de tourisme et des chambres d'hôtes

Si vous êtes propriétaire d'un meublé de tourisme ou de chambres d'hôtes, voici le nouveau lien dématérialisé pour déclarer votre activité d'hébergement à votre commune, depuis chez vous : <https://www.declaloc.fr/>

Cette déclaration dématérialisée vous permettra de faciliter vos démarches obligatoires. Pour vous aider dans vos déclarations en ligne, n'hésitez pas à consulter le site. Cette plateforme est le seul téléservice connecté aux solutions de taxe de séjour à respecter les compétences territoriales.



Eaux de Vienne

Journée mondiale de l'eau

Eaux de Vienne fête ses 10 ans en 2025 ! Dix années de travail collectif au profit d'un service public de l'eau toujours plus solidaire, plus expert et plus résilient.

Pour l'occasion, un grand événement est organisé lors de la Journée mondiale de l'eau, le samedi 22 mars 2025, au Centre de plein air de Lathus-Saint-Rémy (86). Dès 10h, venez profiter d'activités gratuites pour toute la famille : accrobranche, tours en calèche, VTT, escalade, tir - à - l'arc, cirque... Eaux de Vienne et ses partenaires seront également là pour sensibiliser petits et grands à la protection de la ressource en eau et des milieux naturels : jeux, quiz, expositions, conférence, démonstrations...

Plus d'infos sur : eauxdevienne.fr





TÉLÉCHARGE L'APPLI MA ML

De jour comme de nuit,
Ma Mission Locale
en 1 clic...



Application Ma ML

REJOIGNEZ-NOUS



La Mission Locale, un service pour les jeunes

Tu as entre 16 et 25 ans ?

Inscris-toi à la Mission Locale pour trouver des solutions :

Emploi, Formation,
Mobilité, Logement,
Santé, Citoyenneté...



ON DÉMÉNAGE !

DÈS À PRÉSENT

Retrouvez la Mission Locale d'Iteuil
à cette nouvelle adresse :

2 C Rue Ruffigny 86240 ITEUIL

VOUS AVEZ UNE QUESTION SUR VOTRE ACCÈS À L'EMPLOI

La Mission Locale est là !

Vous avez besoin d'aide ou de conseils sur l'accès à l'emploi, la formation ou l'évolution professionnelle.

Vous habitez une commune des Vallées du Clain, même si vous avez plus de 26 ans, nous vous recevons à :

- Vivonne
- La Villedieu du Clain
- ITEUIL

CONTACTEZ-NOUS

05 49 43 52 41



Coordonnées de la Mission Locale : Vallées du Clain

ITEUIL : 2 C Rue Ruffigny - 86240 ITEUIL - **05 49 43 52 41**

OUVERT du lundi au vendredi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H00 sauf le mercredi

LA VILLEDIEU DU CLAIN : Maison des Services Publics : 2 Chemin des Pradilles - 86340 La Villedieu Du Clain - **05 49 53 26 48**

OUVERT du lundi au mardi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H00

VIVONNE : 99 Grande Rue - 86370 Vivonne - **05 49 43 52 41**

OUVERT du lundi au vendredi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H00 et le mercredi de 08H30 à 12H30

France services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

FORMATION, EMPLOI, RETRAITE	SANTÉ
ÉTAT CIVIL ET FAMILLE	LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIER
JUSTICE	BUDGET

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

France Services La Poste de Vivonne

Adresse : 6 Avenue de Bordeaux 86370 Vivonne

Téléphone : 05 49 43 87 75

mail : vivonne@france-services.gouv.fr

Horaires : sans rendez-vous

Lundi : 09:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00
Mardi : 09:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00
Mercredi : 09:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00
Judi : 09:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00
Vendredi : 09:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00

Les services disponibles sur place :

- Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)
- Allocations familiales
- Assurance Maladie
- Assurance retraite
- Chèque énergie
- Finances publiques
- France Renov'
- France Travail
- La Poste
- Mutualité sociale agricole (MSA)
- Point-justice

Association "COUP DE POUCE" Association régie par la loi 1901

Adresse : Rue des Carmes, sur le parking, derrière la mairie de Vivonne.

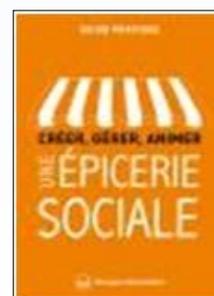
Contact : **Mme Maryse BARBOTIN**
Tél : 07.69.59.76.85

Jours d'ouverture : 2ème et 4ème mardi de chaque mois, de 14h30 à 19h.

Habilitée par la Préfecture de Poitiers, l'Épicerie Sociale « Coup de pouce » a pour mission :

- d'aider les familles en grande difficulté, sachant que celles-ci sont dirigées vers l'épicerie par la mission locale, les CCAS, l'UDAF ou le centre social
- de permettre aux personnes sans véhicule de pouvoir venir faire leurs courses dans les locaux de « Coup de pouce »
- de faire en sorte que ces locaux ressemblent le plus possible à une épicerie
- de proposer une diversité de produits de qualité et de valeur nutritive importante
- de prendre le temps d'écouter et d'accompagner dans certaines de leurs réflexions ces personnes

Son action s'étend sur cinq communes : Château-Larcher, Marçay, Marnay, Marigny-Chémereau et Vivonne.





 **Solutions de téléassistance** : classique à domicile (certifiée AFNOR) et mobile, pour vous sécuriser où que vous soyez. Assistance 24h/24, 7j/7. Votre solution est personnalisable !

 **Portage de repas à domicile** : un large choix de plats en menus ou à la carte, pour manger varié et équilibré. Régimes santé spécifiques (pauvre en sucre/pauvre en sel/ pauvre en sucre et en sel/ mouliné) et textures adaptées disponibles.



Avantage fiscal : vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de 50% sur la téléassistance et sous conditions, sur la livraison des repas grâce à la déclaration Services à la Personne.



35 rue du touffenet- Poitiers 05 49 44 59 99

contact@pvs86.fr



MISSIONS

1 heure, 1 journée, 1 semaine,



Besoin d'un coup de main pour votre foyer, votre jardin ?

- Ménage *
- Repassage *
- Garde d'enfants de + de 3 ans *
- Jardinage *
- Bricolage (peinture,...)
- Déménagement
- Manutention

Besoin de personnel temporaire pour votre entreprise, association, collectivité ?

- Nettoyage de locaux
- Espaces verts
- Aide administrative
- Restauration
- Service cantine et garderie
- Activités périscolaires
- Aide en classes de maternelle

Vous êtes à la recherche d'un emploi ?

Pour être utile
cet été
J'ai choisi
l'aide à domicile.
Pourquoi pas vous ?



VIVONNE – ANNEE 2024



Avril, notre 1^{er} LOTO

L'ADMR de Vivonne a convié, cette année, ses clients, pour un loto convivial et un goûter de Noël avec les Résidents de l'Ephad des « Tilleuls » et de la résidence autonomie « l'Hermine ».

C'était l'occasion pour que nos aînés se retrouvent autour d'un moment de convivialité dans une ambiance chaleureuse et amicale.



GOUTER DE NOEL
Au Château de Vounant

Transport solidaire

EN ROUTE AVEC LE

TRANSPORT SOLIDAIRE

DANS VOTRE COMMUNE !

Quand MOBILITÉ rime avec SOLIDARITÉ le temps d'un trajet !

MES RENDEZ-VOUS MÉDICAUX

FAIRE MES COURSES

RENDRE VISITE À MES PROCHES

ME DÉPLACER TOUT SIMPLEMENT !

VOUS N'AVEZ PAS DE MOYEN DE TRANSPORT ?
N'HÉSITEZ PLUS, VENEZ NOUS REJOINDRE !

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION POUR DEVENIR BÉNÉFICIAIRE DU TRANSPORT SOLIDAIRE
CONTACTEZ VOTRE MAIRIE OU LE CIF-SP AU 05 49 37 07 78

Le transport solidaire est un service d'entraide citoyenne qui met en relation des bénéficiaires et des chauffeurs bénévoles pour permettre le déplacement à celles et ceux qui, définitivement ou momentanément, rencontreraient des difficultés de transport. Le dispositif du transport solidaire du CIF-SP est nécessairement co-construit avec des partenaires locaux de terrains (communes, associations...).

Pour qui ?

Des personnes en difficultés de mobilité en raison de certaines fragilités de façon temporaire ou permanente (difficultés d'ordre physique ou psychologique, habitat dans une zone isolée, etc) et pour lesquelles les autres solutions de transport sont inaccessibles voire inexistantes. En aucun cas le dispositif du transport solidaire n'est là pour remplacer les autres services existants (VSL, taxi, transport à la demande, covoiturage...) et notre action se veut complémentaire de ces autres dispositifs.

Comment ?

Les chauffeurs et les bénéficiaires s'inscrivent au dispositif auprès d'une personne référente. Nous avons des formulaires en mairie.

La plateforme téléphonique professionnelle du CIF-SP réceptionne et traite les demandes de trajets des bénéficiaires selon le règlement défini et gère la mise en relation avec un chauffeur disponible.

DEVENEZ

CHAUFFEUR BÉNÉVOLE

DANS VOTRE COMMUNE !

AVEC LE TRANSPORT SOLIDAIRE

DEVENEZ CHAUFFEURS VOLONTAIRES QUAND VOUS LE SOUHAITEZ !

VOUS DÉSEIRZ REJOINDRE LE TRANSPORT SOLIDAIRE ?

N'HÉSITEZ PLUS, ROULONS ENSEMBLE !

Quand MOBILITÉ rime avec SOLIDARITÉ le temps d'un trajet !

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION POUR DEVENIR CHAUFFEUR BÉNÉVOLE
CONTACTEZ VOTRE MAIRIE OU LE CIF-SP AU 05 49 37 07 78

NOTRE SERVICE A LA PERSONNE

NOS OBJECTIFS

Répondre aux attentes des familles tout au long de la vie et notamment au maintien à domicile

Créer des emplois de proximité en ruralité

NOS SECTEURS D'INTERVENTION

Cantons de Civray, Couhé, Gençay, Lusignan, Vivonne, La Villedieu du Clain. Secteur de Poitiers et CAP (permanence sur Poitiers)



SERVICE EN MODE PRESTATAIRE

Le service prend en charge l'intégralité de l'organisation de la mission.



Un devis gratuit est fourni après étude de vos besoins.

Appelez-nous au : **05 49 53 02 16**

SERVICE D'AIDE A DOMICILE UN SERVICE DE PROXIMITE UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITE



Agrément Qualité n° SAP/ 393426366



APEF SERVICE À DOMICILE

Association locale
1 bis Cité de la Roche
86160 GENÇAY
Tél. : 05 49 53 02 16
apef3@wanadoo.fr

Association loi 1901,
membre du Mouvement
Familles Rurales



APEF SERVICE À DOMICILE

NOTRE SERVICE A LA PERSONNE

NOS ATOUTS

Une stabilité des équipes au domicile (sauf périodes de congés)

Un service à taille humaine

Une équipe de direction compétente et à votre écoute

Des acteurs de terrain aux compétences adaptées à vos besoins

Un accompagnement au domicile de qualité

Une réponse réactive à votre demande

Interventions de 7H00 à 21H00 et astreintes les week-ends



Une équipe administrative investie pour vous aider :

De gauche à droite :

Anne ROYOUX, coordinatrice
Laura VERRI, coordinatrice
Cécile PERALO, Secrétaire de direction
Séverine DEBRAY, Secrétaire-comptable

Véronique GAGNEPAIN, Directrice

NOS SERVICES

Aide à la personne pour les actes quotidiens de la vie,

Soutien à l'autonomie et stimulation

Entretien du logement et du linge

NOS PRESTATIONS

Aide aux personnes âgées

Aide aux personnes handicapées

Garde d'enfants au domicile (+ de 3 ans)

Sorties d'hôpital

Assistance administrative pour le public sourd et malentendant



Bûchette de Noël à la pâte à tartiner

Réalisation du gâteau roulé :

Préchauffez le four à 200°.

Séparez les blancs des jaunes. Montez les blancs en neige. Versez les jaunes et le sucre. Mélangez-les vivement avec un fouet, ajoutez la farine. Mélangez bien le tout. Incorporez délicatement les blancs. Recouvrez un moule avec du papier de cuisson. Beurrez-le et versez la pâte dessus. Enfourez au four à 200°. Après 10 minutes, surveillez la cuisson. Démoulez le gâteau et attendez qu'il refroidisse. Étalez la pâte à tartiner puis roulez-le de manière bien serrée dans le sens de la longueur. Entourez-le avec du papier de cuisson environ 1h pour qu'il garde la forme. Découpez-le en 4 parts.



Pour le gâteau roulé : 100 g de sucre, 90 g de farine, 4 œufs, de la pâte à tartiner.

Pour la déco au chocolat : 500 g de fromage blanc de la pâte à tartiner, 1 cuillère à soupe de sucre glace.

Ustensiles : un saladier, une casserole, un fouet électrique, des bols, un moule à gâteau rectangulaire et plat, du papier de cuisson, 35 cl d'eau.

Réalisation déco au chocolat

Mélangez le fromage blanc, le sucre et la pâte à tartiner selon votre goût. Recouvrez le gâteau avec la préparation.

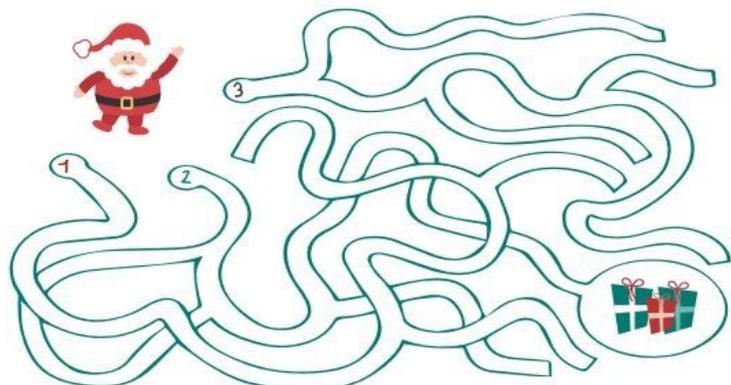
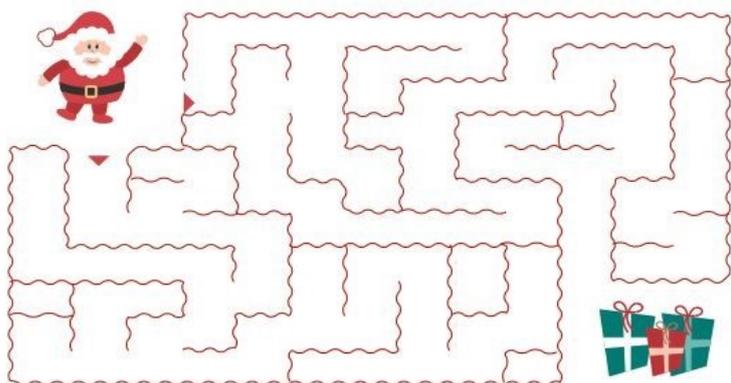
Idée déco :

décorez la bûchette avec de petites décorations de Noël et saupoudrez de sucre glace pour faire la neige.



Le labyrinthe de Noël

Aide le Père-Noël à retrouver ses cadeaux !



Les 5 différences

Aide le chat à trouver les 5 différences entre ces 2 images !



Enfance :

Ecole Primaire (Marnay)	05 49 59 38 29
Groupe scolaire G.Habrioux (Château-Larcher)	05 49 43 48 75
Framboisine : Relais Assistante Maternelle (RAM)	06 35 32 85 22
Vivonne	05 49 53 60 38
Iteuil	05 49 38 09 92
Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP)	06 03 43 39 25
Accueil de Loisirs l'Anjouinière (Vivonne)	05 49 43 78 85

Social :

Assistante sociale	05 49 00 51 30
Mission locale rurale Poitiers	05 49 43 52 41
L'Envol	05 49 88 91 29
Épicerie sociale association Coup de Pouce Vivonne	07 69 59 76 85
L'embellie Iteuil	06 84 34 26 33

Services à la personne :

Familles Rurales (APEF)	05 49 53 02 16
ADMR	05 49 18 06 88
Portage des repas à domicile Présence verte services	05 49 44 59 99
Don du Sang	05 49 61 57 00

Administratif :

Communauté de Communes Vallées du Clain	05 49 89 02 89
Eaux de Vienne Gençay	05 49 01 38 10
Sorégies Vivonne	05 49 44 79 00
Trésor public Vivonne	05 49 43 41 10

Paroisse :

Presbytère Gençay	05 49 59 31 12
Déléguée pastorale de la communauté locale Sophie Roy	06 85 62 69 62



Conseillers départementaux

Rose-Marie BERTAUD
et
Gilbert BEAUJANEAU,

Conseillers Départementaux du Canton de Vivonne,
vous informent qu'ils sont à votre entière disposition
pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population.

Si vous souhaitez les rencontrer, obtenir un conseil, un accompagnement,
n'hésitez pas à les contacter
aux numéros suivants :

Rose-Marie BERTAUD
06 15 76 43 68

Gilbert BEAUJANEAU
06 81 48 47 35



Les Cheminées Benoit
Vente et Pose
Cheminées sur mesure, poêle, bois, granulés
Entretien, Ramonage...

06.16.80.77.90
mail : cheminees-benoit@hotmail.fr
86160 Marnay



Sophie PIJOLLET
Menuiserie -- Ebénisterie
Construction bois -- Rénovation
Tél. : 06 35 16 80 71
"la cantine"
FONTAIGRE
86160 MARNAY



MULTISERVICE DU BÂTIMENT
Electricité - Sanitaire
Dépannage - Divers
Montage de meubles - Aménagement

Francis JOLY
Les Robertières - 86160 MARNAY

☎ 06 22 44 61 57 • 05 49 59 22 10



KREMER YANIS
06 17 17 58 91
yanismanu@hotmail.fr

3 impasse des églantiers
86160 Marnay

PEINTRE DECORATEUR 



JARDINS & CO
espace-vert-venne.fr

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR - ENTRETIEN - ÉLAGAGE ABATTAGE - LOCATION VÉGÉTAUX

Tél: 06 77 26 15 92
4, rue du Bas Medelle 86160 MARNAY

ÉLAGUEUR & CO

Taille et élagage
Abattage d'arbre délicat
Conseil et devis gratuit



50% crédit d'impôt

IRÉNÉ DE PAS
elagueur.co@gmail.com 07 50 89 69 59
www.elagueurandco.com



MDS Maçonnerie

RÉNOVATION - CHARPENTE - COUVERTURE
OSSATURE BOIS

Emilien Martins Dos Santos 06.43.80.71.29
86160 MARNAY dossantosemilien@orange.fr



WVG Maçonnerie
Neuf & Rénovation

Wilfried GUÉRIN • 06 85 28 01 83
wilfriedguerin@yahoo.fr

Conseil en Aménagement
et Décoration d'Intérieur

La Chaume 86160 MARNAY  06 72 52 25 72
contact@mb-deco.com

La bergerie de Genouse

Gîte à la ferme

Priscilla de Pas
07 50 30 68 16
2 Lieu-dit Genouse 86 160 Marnay



GÎTE RURAL
LE BOUCHET
M et Mm DANIEL GAUDIN
05 49 37 19 77

Bienvenue au
« Château de Boiscoursier »



Chambres d'hôtes en demeure Poitevine
B. & Catherine Wibaux <http://www.boiscoursier.fr/>
Tel: 05 49 59 39 88 / Port: 06 99 27 14 87



06 82 87 81 42
86160 Marnay
enservices86@gmail.com

SARL E.N SERVICES
ENTRETIEN NATURE
SERVICES
Confiez votre jardin à un professionnel



SBA
Samuel Brault Agencements

TRAVAUX D'AGENCEMENTS BOIS
INTÉRIEURS / EXTÉRIEURS

- Pose Sols / Murs
- Escaliers
- Cloisons sèches
- Terrasse Bois Sols / Pilotis
- Pergolas
- Bardages

06.24.84.77.14
sba86@sfr.fr
Samuel Brault
3 rue André Moreau 86160 Marnay
siret: 843075854

ENTREPRISE
maçonnerie, charpente, couverture,
montage pierre,
rénovation intérieure et extérieure

LOCHON FREDERIC
06.13.54.58.65
Fontaigre 86160 MARNAY lochonfamily@hotmail.fr
 Lochon Frédéric

Mécanique - Prestation - Location



R&S DAVID
Eric David
06 79 46 70 61

Réparation de matériel agricole
Travaux publics - Motoculture
Vente de pièces détachées
ericdavid86160@gmail.com 86160 Marnay

4 CHEMIN DU MOULIN LE BOURG
86160 - MARNAY

Chantal PAPAGIORGIU-GUITER
PSYCHOLOGUE
CLINICIENNE

Thérapie individuelle-
Thérapie de couple et de
famille
HYPNOTHERAPEUTE

06 41 55 88 81
chantalpapagiorgiouguitier@gmail.com

LONQUEUX Sébastien
Infographiste

07 77 76 44 33
sebastien.lonqueux@sfr.fr

20 rue André Moreau
86160 Marnay

Sébastien
Infographiste

Patricia Heschel
Conseillère beauté VDI

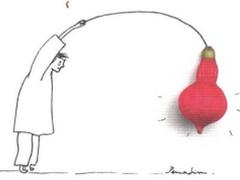
younique
Cosmétiques et soins
à base naturelle

web : youniquebypatseyes.com
<https://www.facebook.com/youniquebypatseyes/>

La grange neuve, 86160 Marnay
patricia.heschel@gmail.com
06.82.31.30.93



PenaSim
illustratrice



Chloé Pénavaire-Simon
06.07.98.74.49
illustration@penasim.com
instagram : pena.sim
<https://penasim.ultra-book.com/>



ROUQUET
IMMOBILIER SAS
Syndic - Gestion Locative
Transaction - Location

BRICE ROUQUET
Président

20 rue Henri Pétionnet 86000 Poitiers
05 49 62 21 89 / Port : 06 31 92 64 02
brice.rouquet@rouquet-immobilier.fr
www.rouquet-immobilier.com



**SELLERIE MAROQUINERIE
DE LA MELUSINE**
14 rue des Ecoles
86160 Marnay

SELLIERE BOURRELIERE
CONFECTION D'ARTICLES D'EQUITATION ET DE
MAROQUINERIE SUR MESURE
Réparations tous articles cuir

MAIL : pivert.calinda@orange.fr
Tél : 06 20 35 40 07
Facebook :
sellerie.maroquinerie.de.la.melusine
Site Web :
<https://maroquinerie-melusine.fr>
Siret : 889 265 294 000 13

ELVEZI BAPTISTE
Décorateur Aménageur Concepteur
Intérieur & Extérieur
06 03 22 54 20

Atelier du Pied Follet

Confection sur mesure
Rideaux, stores, housses, linge de maison...
Création abat-jour sur mesure

06 25 23 81 70
atelierdupiedfollet@gmail.com

Couturière d'aménagement
Abat-jouriste

Le Moulin de Trancart
Salle de réception & gîte de groupe



Sandrine FAUCHER
06 03 12 10 43
sandrinefaucher@mac.com
www.moulindestrancart.fr

Univ'hair d'Anaëlle
Coiffeuse Itinérante
Coloriste végétale
Coiffure Mixte

univhairdanaelle@outlook.fr
facebook: Univ'hair d'Anaëlle

06.85.34.17.07

Le Relais des 4 Ponts

**RESTAURANT
BAR - EPICERIE**

Camille et Sophie
vous accueillent
du lundi au samedi de 8 h à 20 h

17, rue des Ecoles - 86160 MARNAY
Tél. 05 49 51 93 17
RCS 834 543 277

ENTRE TERRE & MIEL

CHARLOTTE LEGRAND
06 46 68 15 32
www.entretteretmiel.fr
entre.terre.et.miel@gmail.com
LA CANTINE, FONTAIGRE - 86160 MARNAY

BOULANGERIE-PÂTISSERIE
Jacques VEAU
Téléphone : 05 49 59 40 43



Frédéric POIRIER
Elevage haute qualité - Race Limousine

- VENTE DE REPRODUCTEURS ET REPRODUCTRICES
- VENTE DIRECTE DE VIANDE BOVINE

Pour passer votre commande de viande Scannez moi !

Le Peu - 86160 Marnay
06 07 31 39 47
Frederic.poirier83@orange.fr



LA GALS AU
by David Vincent

David Vincent
FOOD TRUCK LA GALS AU

06 07 69 33 23
lagalsau@gmail.com
www.lagalsau.fr

La galette saucisse revisitée

86160 MARNAY
06.25.61.39.73
www.aperozzo.com

APEROLIZO



Vous êtes invités chez vous !



Lysimachia Vulgaris / Lysimaque Vulgaire



Calystegia Sepium / Liseron des champs (haies)



Lythrum Salicaria / Salicaire

Les
fleurs
des
zones
humides
de
Marnay



Lysimachia Vulgaris / Lysimaque Vulgaire



Lythrum Salicaria / Salicaire



Mairie de Marnay
2, rue des écoles
86 160 Marnay